



Association Française « Arbres et Haies Champêtres »

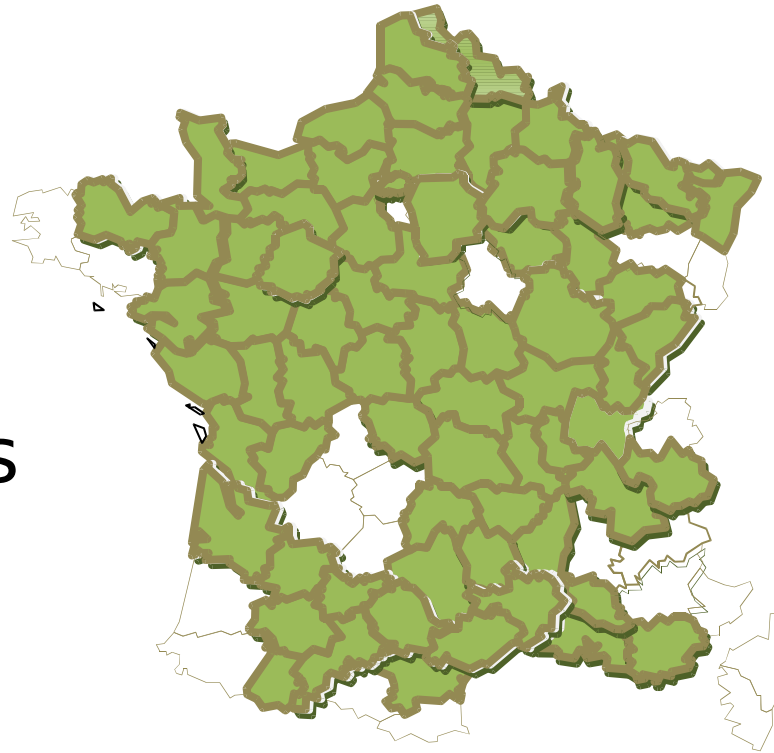
Atelier AFORCE – 4 octobre 2012

L'Arbre champêtre entre vigie et expérimentation

*Sylvie MONIER, administratrice de l'AFAHC,
directrice de la Mission Haies Auvergne
(Union Régionale des Forêts d'Auvergne)*

L'AFAHC, un réseau national de structures de terrain

- Plus de 130 structures
- 450 conseillers agroforestiers,
- 3 millions de plants plantés chaque année





Arbre champêtre, arbre forestier : des conditions de croissance différentes

- Terres agricoles, souvent amendées,
- Peu de concurrence pour la lumière,
 - Une productivité en biomasse supérieure à la forêt, houppiers plus développés
- Gestion différente : plantation à densité définitive, pas d'éclaircie, ...
- Alimentation en eau contrastée : + humide et + sec
- Conditions plus exposées aux vents : pas d'humidité atmosphérique :
 - arbres plus petits
- Évènement climatique intense (canicule et froid) : des arbres moins préservés qu'en forêt.

Une sélection génétique menée par des générations de paysans

- Arbre champêtre = arbre multi-usages
 - Bois (bois d'œuvre, bois de chauffage, fagots)
 - Fourrage (feuillage)
 - Fruits (glandées des cochons, châtaignes, noix...)

→ une sélection génétique par l'observation

- Ex : frêne « fourragers » du Cantal qui ont naturellement des très grosses feuilles
- Ex : arbre têtard = arbre optimisé pour la production de bois de chauffage et de fruits

En guise de première conclusion arbre champêtre = le 3ème arbre

Le troisième arbre le lien entre arbres forestier et urbain

- Recherche de multifonctionnalité : eau, sol, carbone, biomasse ...
- Corridor champêtre = corridor forestier

Les conseillers agroforestiers ou opérateurs champêtres

- Diversité des structures : Chambres d'agriculture, associations, fédération de chasses, CREN, agents de collectivités, bureau d'étude...
- Une approche de terrain en lien avec l'exploitant
- Triple compétence et triple approche systématique: forestière, agricole et naturaliste.



Le réseau des opérateurs champêtres est un réseau d'observateurs de terrain

- Plans de gestion des haies
 - Ex : mission haies Auvergne : 1000 kilomètres étudiés sur l'Auvergne en 2012 (11 000 ha agricole), 64 communes, 3 personnes
- Projets de plantation, avec analyse pédoclimatique et phytosociologique systématique :
 - Ex MHA : 30 km plantés/an, 150-200 planteurs, 100 autres communes.
 - 30 ans de retours de plantation
- Etude de conditions spécifiques difficiles pour l'arbre :
 - Ex : appui technique pour les arbres de bord de route,
 - Ex : arbre urbains.

Réseau agroforestier + réseau forestier
→ Conduire ensemble des observations.
Protocoles à définir ensemble



Réchauffement climatique et arbres champêtres, des constats alarmants

- Mortalité du chêne pédonculé en 10 ans dans la vallée la plus méridionale du Cantal sur arbres âgés et arbres jeunes.
- Canicules : 1ers symptômes visibles sur arbres bocagers.
Ex : juillet 2012 : feuillage de chênes pédonculés grillé sur l'Allier
- Plantation : problème de matériel génétique
 - MFR limités
 - Autres essences : provenance génétique inconnue. Résultats sur le terrain variables.
→ Ex : mortalité des prunelliers plantés au bout de 10 ans dans le Cantal par épuisement lié aux chenilles hyponomeutes défoliatrices chaque printemps, alors que la souche locale résiste.

Comme le forestier, le conseiller agroforestier cherche à s'adapter

- Travail sur la récolte de matériel génétique local et la production de plants locaux (hors MFR ; arbre champêtre = 350 espèces plantées en France)
- Interrogation sur le choix d'essences en situation limite d'aires biogéographiques (choisir des MFR plus méridionales ?)
- Souhait de prôner la diversité génétique

Un travail de génétique locale important pour tous les milieux forestiers

- Marché ornemental (40 millions de plants/ an) :
marché potentiellement dangereux pour le
monde forestier et champêtre :
 - Arrivée de maladies : Chalara Fraxinea (Frêne) ;
Cynips du châtaignier.
 - Plantations d'origine génétique inconnue. Pollution
génétique.
- Corridors champêtres = diffusion génétique et de
maladies

**→ Responsabilité collective de limiter
les risques ?**

AFAHC : 3 millions de plants plantés/an

Souhaits d'améliorer la situation :

- Démarche de plants d'origine locale, développée sur 3 millions de plants.
 - Pourra se développer sur 40 millions de plants.
- Responsabilité collective, nécessité d'appui du monde forestier !

